



Modes d'appropriation innovants du téléphone mobile en Afrique

Direction générale de
la mondialisation,
du développement
et des partenariats



Ce rapport est édité par le ministère des Affaires étrangères et européennes français (MAEE) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Il a été rédigé par Mme Annie Chéneau-Loquay, directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) dans le cadre de la coopération entre le MAEE et l'UIT.

La démocratisation du téléphone mobile en Afrique, son accessibilité, sa facilité d'usage et surtout son appropriation par la population sont une grande réussite. Des populations aux revenus très faibles s'impliquent non seulement pour accéder au téléphone mais aussi pour innover en créant de nouvelles fonctions et applications qui leur sont utiles. On a ainsi un développement des usages « par le bas » et une économie à la fois formelle et informelle s'est créée pour répondre aux besoins.

Un grand nombre d'acteurs – privés, publics, ONG – se sont mobilisés. Les opérateurs et fabricants de matériel ont su changer de modèle économique, adapter leurs appareils et leurs applications et permettre ainsi l'accès à des services à des prix abordables. Des ONG ont par ailleurs créé des services par messagerie dans différents secteurs.

L'évolution des usages est cependant incertaine. Les différentes approches allant du SMS jusqu'à l'Internet complet en convergence avec des expérimentations via les téléphones intelligents et les « netbooks » seront concomitantes. La diminution des coûts va entraîner une augmentation du nombre d'appareils aptes à recevoir des données. Les créateurs de services ou d'applications pour le développement devront tenir compte de la démographie et des revenus de leurs utilisateurs ainsi que du régime de prix des sociétés de télécommunications du pays qu'ils souhaitent desservir.

En ce sens, les États et les instances de régulation ont bien compris le rôle crucial qu'ils doivent jouer pour promouvoir un environnement propice aux investissements afin de favoriser un élargissement de l'accès universel et de stimuler l'innovation, facteurs qui permettront d'atteindre une masse critique d'utilisateurs.

L'arrivée des grandes capacités d'interconnexion, via les câbles sous-marins, sur le continent africain va bouleverser la donne et pousser les opérateurs à chercher de nouvelles sources de revenus. L'inventivité qui s'est exprimée dans la téléphonie mobile pour la voix, devra s'exprimer à nouveau afin que la fracture du mobile (coûts, électricité...) ne s'élargisse pas.

Ce rapport fait le point sur ce secteur clé du développement économique du continent africain et propose quelques pistes quant à ses évolutions possibles.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : www.itu.int/ITU-D/cyb/app/mob_app.html

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Union internationale des télécommunications
Division Applications TIC et cybersécurité
Département des Politiques et Stratégies
Bureau de développement des
télécommunications (BDT) de l'UIT

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction générale de la mondialisation,
du développement et des partenariats
Direction de la politique culturelle et du français
Sous-direction de l'audiovisuel extérieur et des
technologies de l'information

Place des Nations
CH-1211 Genève 20 Suisse

27, rue de la Convention
CS 91533 75732 Paris Cedex 15

cybmail@itu.int
www.itu.int/ITU-D

Courriel : secretariat.DGM-CFR@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr